



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AA MMF Emerging Convictions

Part C : FR0010449231

Cet OPCVM est géré par ABN AMRO Investment Solutions, une société de gestion du Groupe ABN AMRO

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

OPCVM de classification « actions internationales », son objectif de gestion est d'offrir une performance supérieure à celle de son indice de référence le MSCI Emerging Markets Index (dividendes réinvestis) exprimé en euros.

Le processus d'investissement du Fonds s'articule autour de deux sources de valeur ajoutée : la sélection d'OPC et l'allocation d'actifs.

L'allocation d'actif comprend l'allocation géographique (la gestion sur ou sous-pondère les pays qui paraissent mal évalués) et l'allocation de style (la gestion investit selon les circonstances de marchés sur des OPC de style « croissance » ou « value », sur des OPC de toutes capitalisations mais aussi sur des OPC sectoriels ou thématiques). La gestion procède ensuite à une sélection de fonds en adéquation avec le choix d'allocation d'actifs.

Le Fonds est investi de 60% à 100% de l'actif net dans des OPCVM et/ou ETF de droit français ou européens investis en actions des pays en voie de développement de toutes capitalisations et sans contrainte sectorielle. Le FCP pourra également investir dans des OPC et/ou ETF de droit français ou européen sectoriels, diversifiés, et actions internationales.

Le solde (de 0 à 40% de l'actif net) sera investi en OPC monétaires servant principalement à gérer la trésorerie du Fonds et à limiter l'exposition au risque actions du portefeuille en cas d'anticipation défavorable des marchés actions.

Le Fonds pourra intervenir sur les marchés dérivés dans un but de couverture et/ou d'exposition du portefeuille au risque actions et au risque de change. Le FCP peut être exposé jusqu'à 120% de l'actif net sur les marchés actions via des OPC et des instruments dérivés.

Le portefeuille est essentiellement investi en titres du marché international et peut être investi sur des titres non libellés en euro. L'investisseur est exposé au risque de change qui peut être couvert partiellement ou totalement.

Le Fonds capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

La durée de placement recommandée est supérieure à 5 ans.

Les investisseurs peuvent obtenir le rachat de leurs parts sur demande à tout moment à la Banque NEUFLIZE OBC et CACEIS Bank France. Les demandes de rachats sont centralisées chaque jour jusqu'à 17h30 chez CA Titres et CACEIS Bank France et exécutées sur la base de la valeur liquidative du lendemain (valeur liquidative quotidienne).

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A RISQUE PLUS FAIBLE A RISQUE PLUS ELEVE

← Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

POURQUOI L'OPCVM EST CLASSE DANS LA CATEGORIE [5]

L'exposition diversifiée aux marchés actions explique le classement du FCP dans cette catégorie.

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

RISQUES IMPORTANTS POUR L'OPCVM NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :

- **Risque lié à la faible liquidité de certains titres (et de mouvements de marché)** : le Fonds étant investi au minimum à 60% de l'actif net au marché actions, la valeur liquidative du Fonds peut baisser significativement. Les investissements sont possibles sur les OPC investis dans des actions des petites capitalisations. Le volume de ces actions cotées en bourse étant réduit, les mouvements de marché plus marqués à la hausse comme à la baisse peuvent avoir le même effet sur la valeur liquidative.
- **Risque de crédit** : il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative du Fonds.
- **Risque lié à la gestion discrétionnaire** : le choix des OPC et fonds d'investissement sous-jacents est à la discrétion du gérant. Il existe donc un risque que le Fonds ne soit pas investi dans les fonds les plus performants à tout moment.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,50%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	3,53%
----------------	-------

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	1,37% facturé au titre du dernier exercice.
---------------------------	---

20% TTC de la différence entre la performance de l'OPCVM et la performance de l'indice de référence le MSCI Emerging Market Index (dividendes réinvestis).

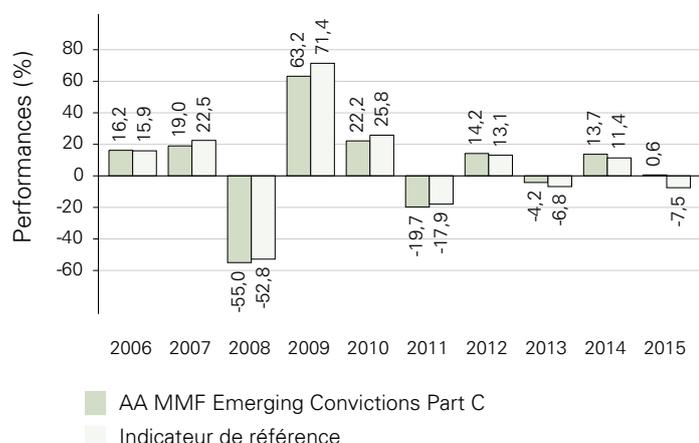
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Le pourcentage communiqué - qui intègre les frais de gestion et de fonctionnement ainsi que les commissions de mouvements imputés à l'OPCVM - se fonde sur les frais (et rétrocessions) de l'exercice précédent, clos le 31 décembre 2015. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site www.abnamroinvestmentsolutions.com.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

PERFORMANCES PASSES



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Les frais courants ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées ont été inclus dans le calcul des performances passées. Les éventuels frais d'entrée ou de sortie n'ont pas été inclus dans le calcul des performances passées.

Date de création du Fonds : 29 mai 2000

Date de création de la part : 29 mai 2000

Devise de référence : Euro.

Indicateur de référence : MSCI Emerging Markets Index (dividendes réinvestis).

INFORMATIONS PRATIQUES

DEPOSITAIRE :

CACEIS Bank France

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATION SUR L'OPCVM :

(Dici/prospectus/rapport annuel/document semestriel) : l'investisseur peut obtenir plus d'information sur l'OPCVM sur simple demande écrite auprès de : ABN AMRO Investment Solutions - 3, avenue Hoche - 75008 Paris - Tel : + 33 (1) 56.21.60.60 - www.abnamroinvestmentsolutions.com.

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES NOTAMMENT LA VALEUR LIQUIDATIVE :

Le lieu de publication de la valeur liquidative se situe dans les locaux de la société de gestion.

FISCALITE :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La part de cet OPCVM ne peut être souscrite par une "US Persons" au sens des réglementations américaines suivantes : Regulation S de la SEC (Part 230-17 CFR230903) et Foreign Account Tax Compliance Act, dite FATCA. Parallèlement, les Institutions financières non participantes à FATCA et les entités étrangères non financières passives ne peuvent figurer sur le registre de l'OPCVM (cf. rubrique "Souscripteurs concernés" du Prospectus de l'OPCVM).

Statut FATCA de l'OPCVM, tel que défini par l'accord intergouvernemental signé le 14 novembre 2013 entre la France et les Etats-Unis : Institution financière non déclarante française réputée conforme (annexe II, II, B de l'accord précité ; http://www.economie.gouv.fr/files/usa_accord_fatca_14nov13.pdf)

La responsabilité d'ABN AMRO Investment Solutions ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce Fonds est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

ABN AMRO Investment Solutions est agréée par la France sous le numéro GP99027 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 25 avril 2016.



CONTACTS

ABN AMRO Investment Solutions
3, avenue Hoche - 75008 Paris - Tel : +33 (1) 56 21 60 60
www.abnamroinvestmentsolutions.com